



Syndicat Force Ouvrière des Finances  
Publiques du Val-de-Marne

## Commissions Administratives Paritaires Locales n° 2 et n° 3 des cadres B et C

séance du 16 novembre 2009

Recours en Notation / Affectations SIP et DDFiP

### Liminaire de FO

Monsieur le Président,

Cette CAPL consacre, en points 3 et 4 de l'ordre du jour, l'avènement de deux nouveaux Services des Impôts des Particuliers ainsi que de la Direction Départementale des Finances Publiques du Val-de-Marne.

Ce n'est pas pour cautionner ces derniers événements départementaux que nous siégeons aujourd'hui. En effet, force est de constater de nombreux dysfonctionnements liés aux travaux et aménagements à Villejuif, Boissy-Saint-Léger et Créteil. Alors même que, pour ces sites, on ne peut parler de précipitation puisqu'ils sont prévus depuis plusieurs mois. Est-ce dû à la multiplication des décisionnaires ?

Mais il est vrai que c'est un sujet de CIPD qui est pourtant très déstabilisant pour les agents concernés, eux, par cette CAP Locale.

C'est pourquoi, aujourd'hui, en tant que représentantes des personnels, nous vous demandons de respecter les orientations nationales relatives à l'hygiène et la sécurité 2009 ainsi que les propos de notre Ministre qui soulignait : « sa volonté d'assurer un environnement professionnel de qualité aux agents, en reconnaissance des efforts d'adaptation ».

### CAP Locales : RECOURS EN NOTATION

#### 1 seul dossier pour la catégorie B

L'agent obtient 1 mois d'avancement (+ 0,02) et la promesse d'une rotation positive de 3 mois (+ 0,06) pour la notation 2010 sur l'activité 2009.

FO vote POUR cette décision qui répond à la demande de l'agent

#### 1 seul dossier pour la catégorie C

L'agent désire obtenir la bonification de + 0,06 nécessaire à son avancement. Compte tenu de l'excellence de ce dossier, le Président donne un avis très favorable à son recours en CAP Centrale, seule compétente pour l'attribution de la bonification de 3 mois sollicitée.

FO vote POUR

# Affectation des Contrôleurs et Agents dans le cadre de la mise en place de la DDFiP et de la création des SIP de Boissy-Saint-Léger et Villejuif, le 1<sup>er</sup> décembre 2009

*Ils nous est précisé qu'aucun refus ni demande de détachement n'ont été formulés par les agents de Boissy-Saint-Léger et Villejuif.*

*En réponse à notre liminaire concernant les aléas supportés par les agents quant à la mise en place des SIP et de la DDFiP dans notre département, le Président invoque tout simplement « un manque d'effectif ».*

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, le Val-de-Marne, selon l'ORE, présente un déficit de 78 agents !**

**Mais ce n'est pas tout :**

**Cinq SIP ont vu le jour le 1<sup>er</sup> avril dernier :  
Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Maisons-Alfort,  
Vitry-sur-Seine et Nogent-sur-Marne.**

**Face à des conditions de travail déplorables, les agents de 3 de ces 5 SIP ont dû faire remonter leurs doléances auprès de la direction locale par le biais de pétitions. Ils demandaient :**

- **l'attribution immédiate de personnel** (il manque actuellement entre 2 et 4 agents dans les SIP) ;
- **l'arrêt de l'accueil commun dans ces conditions.**

**Les dysfonctionnements des 5 premiers SIP n'ont hélas pas servi de bilan :**

**l'administration persiste :**

**les SIP de Boissy-Saint-Léger et de Villejuif seront créés le 1<sup>er</sup> décembre 2009 !!!**

**FO VOTE CONTRE**

---

**Syndicat FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques – section du Val-de-Marne**

☒ Hôtel des Finances de Créteil par la sacoche ou 1 place du Général Pierre Billotte 94040 CRETEIL Cedex

☎ 01 43 99 61 58 - ☎ 01 43 99 38 08 - ✉ [fo.094@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.094@dgfip.finances.gouv.fr) - 🌐 [www.fo-dgfip-sd.fr/094/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/094/)